

UN CONFINEMENT QUI N'EN A QUE LE NOM !

Face à l'aggravation rapide de la situation sanitaire, le Président de la République a annoncé de nouvelles mesures.

Ces mesures doivent permettre, nous le souhaitons tous, d'endiguer la propagation du virus. Elles sont contraignantes mais elles visent à permettre à notre système de santé de faire face, et au final de sauver des vies. Il est de notre responsabilité de les respecter et de les faire respecter.

Dès lors, Monsieur le Président, tout doit être fait pour limiter dans le temps cette nouvelle épreuve. Tout comme le secteur privé, l'État doit donc montrer l'exemple, et avouons-le, cela n'a pas été toujours le cas jusqu'ici. Trop de temps perdu ...

D'une manière générale nous revendiquons le retour des principales mesures mise en place lors du premier confinement :

GENERALISER LE TELETRAVAIL

Le président de la République a dit « chaque fois que c'était possible, le télétravail sera généralisé » (28 octobre 2020). Le PM a déclaré devant l'assemblée le lendemain qu'il veut « un télétravail massif, cinq jours sur cinq dans le privé comme dans le public. »

Dont acte ! Le télétravail doit être généralisé, tout ce qui est télétravaillable doit l'être. Les personnels doivent bénéficier du matériel informatique nécessaire. Plus d'excuse pour tergiverser.

Si le télétravail n'est pas possible il faut recourir aux AUTORISATIONS SPECIALES D'ABSENCE (ASA)

- pour les personnes vulnérables dont les critères sont précisés dans le décret du 5 mai 2020 ;
 - pour la garde d'enfant si l'établissement scolaire est fermé ;
 - pour les agents dont les missions ne sont pas essentielles durant la période de confinement : faire venir les agents sur site pour ne rien faire ou leur inventer des tâches est ridicule.
- Il suffit de lister les missions à tenir et organiser une veille des sites et monuments.

IL EST TEMPS D'ETABLIR UN PLAN DE CONTINUITE DE L'ACTIVITE

Malgré nos remarques lors des différents moments d'échanges conduits par la Directrice Générale, ainsi que durant les derniers CT et CHSCT, aucune procédure n'a été réfléchiée et formalisée pour faire face à la situation actuelle.

Nous demandions à l'époque la convocation d'instances dans les plus brefs délais pour discuter et décider d'un Plan de continuité d'activité (PCA), afin de :

- définir les objectifs de ce PCA ;
- identifier les besoins de continuité ;
- d'établir les risques prioritaires et prévoir leur gestion ;
- choisir des scénarios à prendre en compte durant la fermeture des sites, des monuments, services administratifs et les différents temps de retour à l'activité (confinement, déconfinement, couvre-feu ou par activité restreinte) ;
- formaliser des moyens et des procédures et définir de la stratégie de continuité par scénario

Vous n'avez jamais voulu entendre parler de PCA, prétextant que cela n'était pas nécessaire, que le PRA suffisait...

POUR CONCLURE

Si l'objectif est bien de freiner brutalement le virus, l'activité de l'établissement doit l'être tout autant. Certains citoyens n'ont plus rien, d'autres ont perdu des proches, nous leur devons une réaction à la hauteur.

Nous vous rappelons, qu'il est de votre responsabilité de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la santé physique et mentale des personnels, et également veiller à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

Il est aussi nécessaire d'assurer le maintien de l'ensemble des rémunérations, primes et acquis des personnels, (garantir le socle dominical, et chèques déjeuner pour les jours de télétravail et de présentiel) et ce pour la durée de fermeture des monuments et des sites au public.

En cette période de crise qui s'étend et risque de perdurer, il est indispensable que personne ne se sente lésé.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !

**Sud Culture Solidaires
Section CMN**